



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	4 ^{eme}
Nom de site	SCHOMBERG BIS	Numéro	32372U5
Adresse du site	2, rue Crillon	Hauteur	R+7 (22 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Activation des fréquences 700/1800 et 2100 MHz dans la 4G sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	07/06/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	10/05/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	10/07/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'activation des fréquences 700/1800 et 2100 MHz dans la 4G d'un site existant en 2G/3G/4G, avec ses antennes orientées vers les azimuts 70°, 240° et 335° (700 MHz, 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz).		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 6° et 10°
Estimation	Non Fournie	Vis-à-vis (25m)	R+7
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer une fréquence supplémentaire sans changement d'antenne.		
Zone technique	Ajout de 8 boîtiers techniques à proximité des antennes.		
Hauteur antennes/sol	26,80 m azimuts 70° et 240° ; 26,52 m azimut 335°		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

NON FOURNIE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 70° :



Azimut 240° :



Azimut 335° :

